

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

**Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le vingt-deux avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FAGONT Alain, Maire.

**Nombre de conseillers :**

**En exercice : 27**  
**Présents : 23**  
**Votants : 27 dont 4 procurations**

**L'ordre du jour de la présente séance a été :**

Publié sur le site internet de la Commune le 22 avril 2026  
Affiché en mairie le 22 avril 2026  
Envoyé à la presse le 22 avril 2026

Présent(e)s : vingt-trois (23)

M. FAGONT Alain, Mme MAHAUT Jessika, M. THABEAU Didier, Mme CHETTOUH Aïcha, M. PRADIER Éric, Mme RÉVEILLOUX Françoise, M. LAZEWSKI René, Mme MATHEY Catherine, M. KLINKPÉ Sèvhèho, M. ALLEZARD Fabien, Mme BALICHARD Dominique, Mme CORDELETTE Claire, M. DAVID Anthony, Mme DE ALMEIDA Dominique, Mme DELPUEYO Jessica, M. DOS SANTOS Antonio, M. GAILLARD Jean-Michel, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme PIRES Claude, Mme ALAPETITE Nadine, M. BACHELLERIE Frédéric, M. CHATTI Mourad, Mme COUTANSON Pascale.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : quatre (4)

- De Mme BERREIRO Elsa-Maria à REVEILLOUX Françoise ;
- De M. BÉRARD Cyrils à Mme MAHAUT Jessika ;
- De Mme MANDON Christine à Mme Nadine ALAPETITE
- De M. FROMENT Sylvain à M. Frédéric BACHELLERIE

Absent(e)s: zéro (0)

Secrétaire de séance : Mme Jessika MAHAUT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures et constate que le quorum est atteint.

**Objet : Conventions d'objectifs avec l'Etablissement Public Foncier Auvergne pour l'acquisition des biens sis 11 Rue du Commerce et 13 Rue du commerce – Abrogation des délibérations n°2025-60 et 2025-61 du 15 décembre 2025**

**Rapporteur : Alain FAGONT**

Il est rappelé au Conseil municipal les délibérations n°2025-60 et 2025-61 en date du 15 décembre 2025 confiant à l'Etablissement Public Foncier Auvergne le portage foncier des parcelles cadastrée AD 114 située 11 Rue du Commerce et AD 118 située 13 Rue du Commerce à Aulnat.

Il apparaît souhaitable pour la nouvelle municipalité de ne pas continuer le projet d'acquisition envisagée compte tenu de l'absence de projets concernant ces bâtiments.

***Entendu l'exposé du rapporteur,***

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité par 21 voix pour, 5 voix contre (Mme Nadine ALAPETITE + pouvoir de Mme Christine MANDON, M. Frédéric BACHELLERIE + pouvoir de M. Sylvain FROMENT et Mme Pascale COUTANSON) et 1 abstention (M. Mourad CHATTI) d'approuver la proposition de M. le Maire d'abroger les délibérations n°2025-60 et n°2025-61 du 15 décembre 2025 et d'abandonner les projets d'acquisition via l'EPF Auvergne des parcelles AD 114 et 118.***

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

<b>La Secrétaire de séance, Jessika MAHAUT</b>	<b>Monsieur le Maire, Alain FAGONT</b>
	